

RETOUR  
D'EXPÉRIENCE

## CREATION D'UN REFUGE GRENOUILLES

### Le Cloître Saint Thégonnec (29)



CONTEXTE

&

OBJECTIFS

Création de  
mare



Amphibiens

Accompagne-  
ment

D'après l'Union internationale pour la conservation de la nature, environ 41% des espèces d'amphibiens sont menacées d'extinction dans le monde. Chez nous aussi.

Chacun peut agir pour enrayer le déclin et pouvoir continuer à les observer. Pour se faire, Eau & Rivières de Bretagne a décidé de lancer une opération visant à créer des refuges à amphibiens partout en Bretagne pour :

- Sensibiliser à l'intérêt d'accueillir des amphibiens dans les jardins (privés ou publics), les écoles ou les espaces verts d'entreprise
- Adhérer à une charte
- Être accompagné dans la création, la gestion et le suivi des mares et lavoirs

En créant des mares sur des espaces publics, municipaux ou encore en rénovant écologiquement les lavoirs, les communes peuvent s'approprier cette opération, montrer l'exemple tout en mettant en avant leurs engagements en terme d'environnement. Les communes sont ensuite accompagnées pour gérer, entretenir, observer et communiquer sur leur refuge.

1



## RÉALISATIONS

## RÉSULTATS

Cette opération est déployée avec succès depuis 2018. Elle a permis la création d'une cinquantaine de mares.

En 2018, la commune du Cloître Saint Thégonnec s'est engagée à mettre en place des refuges grenouilles sur son territoire. Pour se faire, elle a renvoyé le formulaire d'engagement accompagné d'une adhésion. La commune a alors reçu le kit de bienvenue, contenant :

- une plaque signalétique pour identifier le refuge,
- un guide pour connaître les amphibiens,
- une fiche de recensement, pour participer à des inventaires,
- un calendrier d'entretien pour gérer le bassin en fonction du rythme biologique des amphibiens,
- un guide technique pour valoriser les lavoirs et les mares sur la commune.

Elle a reçu la visite de Eau & Rivières de Bretagne, ce qui a permis d'organiser une conférence de presse.

La première année, et chaque trimestre, la commune reçoit une lettre d'informations. Elle est composée d'une fiche conseil, d'une fiche découverte des espèces et d'une fiche d'activités pour les enfants. Au Cloître Saint Thégonnec, ces lettres sont redirigées vers l'école communale. Mais elles peuvent aussi figurer dans le bulletin communal...

Une communication à l'échelle de la commune a été mise en place en partenariat avec le lycée de Suscinio et ses élèves en BTSA Gestion et protection de la nature. Les étudiants ont aussi réalisé des inventaires et ont formé les agents communaux.

Eau & Rivières de Bretagne peut aussi former les agents à la demande de la commune qui doit prévoir un surcoût.

Enfin un spécialiste est accessible par téléphone ou par mail pour répondre à toutes les questions de gestion et de suivi de la mare.

Toutes les données naturalistes sont partagées avec l'observatoire herpétologique breton.

MOYENS,  
PARTENAIRES

## RESSOURCES

**Eau & rivières de Bretagne** : animations, mise à disposition des ressources (vidéo de présentation, plaquette de présentation (avec formulaire d'engagement), kit de bienvenue), formation éventuelle des agents

**Lycée de Suscinio (BTSA Gestion et protection de la nature)** : réalisations des inventaires

**Association Au fil du Queffleuth et de la Penzé** : partenaire de la mobilisation locale

**Le Cloître Saint-Thégonnec** : initiative de la demande, diffusion des lettres d'informations, accueil des demandes des particuliers

LIMITES,  
PERSPECTIVES

## TRANSFERABILITE

Il est très aisé de transférer cette action à une autre commune. Tous les outils ont été conçus pour être reproductibles. Il est beaucoup plus facile pour cette mise en œuvre de s'entourer d'associations locales et d'étudiants pour diffuser au mieux l'information et communiquer sur l'action à grande échelle.

